



L'Echo des Sarmates

Bulletin municipal de la commune de Salmaise
(Côte d'Or)



numéro 6 - hiver 2010/2011

Edito du maire

Nous arrivons à mi-parcours du mandat. Que le temps passe vite, il reste tant de choses à faire.

> Notre salle est en état de fonctionner, il reste quelques finitions pour arriver aux termes de ces travaux Un bel outil à disposition des Salmaisiens et des associations. Une programmation déjà bien remplie mais il reste encore quelques week-ends libres.

> L'aménagement foncier est en marche. Une participation active non seulement des membres de la commission mais aussi des différents propriétaires quelques soient leurs « richesses foncières » a permis d'ores et déjà de rassurer les plus inquiets. Cette procédure conduite dans la plus grande transparence permettra à Salmaise d'aménager son territoire dans un cadre défini et connu de tous. En ce qui concerne la commune la redéfinition du réseau de chemins l'acquisition foncière de plusieurs parcelles nous permettra de protéger de manière plus efficace notre zone de captage en eau potable pour le bien être de tous.

> Nous continuons toujours la réflexion autour de l'assainissement tout en reconnaissant le coût élevé d'un tel aménagement, et la baisse continue des taux de subventions.

> Plusieurs projets immobiliers en cours d'instruction permettront soit à des Salmaisiens soit à de nouveaux habitants de s'installer à Salmaise. Le Conseil municipal soutient plusieurs de ces projets malgré les manœuvres diffamatoires de quelques uns.

> La création d'un pôle scolaire à Verrey est à l'étude. Ce projet ne pourra voir le jour qu'en tenant compte de la situation financière des communes membres du SIVOS et de l'effort fiscal que chacun sera capable de faire supporter à sa population.

> Face à la stagnation des dotations de l'Etat aux communes, nos partenaires COPAS, Conseil général, Conseil régional connaissent les mêmes contraintes budgétaires. Pourrons-nous encore longtemps accepter le désengagement de l'Etat dans de nombreux dossiers et faire supporter ses transferts de compétences sur les impôts locaux. compte tenu des injustices fiscales que cela engendre ?

Le Maire

Didier AUBERT

Mairie de Salmaise - rue des Ouches - 21690 Salmaise
Tél : 03 80 35 84 99 - courriel : mairie-salmaise@wanadoo.fr
Permanences : mercredi de 16h à 18h et vendredi de 15h à 17h

> La Croisée des Sarmates : opérationnelle et disponible à la location

Le Conseil municipal a étudié et approuvé la convention de mise à disposition de la Croisée des Sarmates tant pour commune, les associations de Salmaise, les associations extérieures, les particuliers et les sociétés commerciales.

Il a également voté les tarifs de location pour l'année 2010, tels qu'ils avaient été présentés dans le précédent bulletin. Une plaquette de présentation de la salle est en cours d'édition.

La commune a signé une convention avec la commune de Source-Seine permettant à ses habitants et à ses associations de bénéficier de tarifs identiques à ceux de Salmaise. Cette opération permettra de bénéficier d'une aide complémentaire du Conseil général, possible lorsqu'un espace de rencontres et de loisirs subventionné au titre des travaux d'aménagement est mis à disposition d'une autre commune ne disposant pas d'un tel équipement.

Aide aux associations, un partenariat renouvelé

Le Conseil municipal, dans sa séance du 5 novembre 2010 a renouvelé les subventions aux associations. Il convient de noter que seules les associations qui en fait la demande se sont vue octroyer une subvention sur l'année 2010.

Les aides attribuées se décomposent comme suit pour un montant global de 523 € :

Amis de Salmaise	76 €	Fnaca de Boux-sous-Salmaise	45 €
Association Culture et Loisirs de Salmaise	76 €	Sapeurs-Pompiers de Verrey	45 €
Piscine Intercommunale de la Vallée de l'Oze	76 €	Interassociation de Verrey	40 €
Eva	60 €	Amicale des pompiers de Saint Seine	30 €
Anciens Combattants de Verrey	45 €	Bibliothèque départementale de prêt	30 €

Aménagement foncier, extension Verrey-sous-Salmaise, cessions de petites parcelles.

Il est possible, à l'intérieur du périmètre d'aménagement, de procéder à toute vente et acquisition de parcelles d'une même nature de culture, et ce, sans frais d'acte notarié. Les transferts de propriété seront régularisés par procès-verbal définitif en fin d'opération.

La commune souhaite toujours se porter acquéreur de parcelles situées à l'intérieur du périmètre de l'aménagement foncier qui pourraient être destinées, dans le cadre des futurs échanges, à agrandir la zone de protection de la source d'eau potable. Dans ce cadre **la SAFER a été sollicitée pour réaliser une estimation de la valeur des terres sur la base du cout du point tel qu'il est défini dans l'état parcellaire des différents comptes de propriétés.**



Aménagement foncier agricole et forestier Consultation des propriétaires

Une consultation sur le classement des terres de l'aménagement agricole et forestier de la commune de Salmaise se déroulera du lundi 3 janvier au mardi 2 février 2011 à la mairie de Salmaise.

Le dossier de consultation comprend :

1. un mémoire justifiant les natures de culture déterminées, les classes distinguées et le nombre de points exprimant la valeur de productivité réelle des fonds ;
2. les plans de classement ;
3. un état indiquant pour chaque parcelle ou partie de parcelle, avec les renseignements cadastraux, la surface et l'estimation en valeur de productivité réelle ;
4. un état des propriétés indiquant, pour chaque propriétaire, les parcelles paraissant lui appartenir avec l'indication de leur surface et de leur estimation en valeur de productivité réelle.

Le public pourra consulter le dossier d'enquête en mairie de Salmaise aux heures habituelles d'ouverture. Il pourra présenter ses observations sur un registre ou par correspondance au Président de la Commission Communale d'Aménagement Foncier : M. Raoul Tinette, commissaire enquêteur.

Il se tiendra à la disposition du public le lundi 3 janvier 2011 de 14h à 17h, le mardi 11 janvier 2011 de 14h à 17h, le samedi 22 janvier 2011 de 9h30 à 12h30 et le mercredi 2 février 2011 de 9h30 à 12h30 en mairie de Salmaise.

Il rédigera un rapport tenu à la disposition du public dans les mairies concernées par l'aménagement foncier et forestier et au Conseil général (service Agriculture et Aménagement Rural).

Le présent avis ainsi que l'état des propriétés de chaque propriétaire, sont notifiés à tous les propriétaires situés dans le périmètre.

Les droits réels et les actions qui y sont attachées gravent les parcelles comprises dans le périmètre seront transférées de plein droit sur les parcelles attribuées lors du transfert de propriété.

Les propriétaires doivent faire connaître, le cas échéant, sous pli séparé destiné au Président de la Commission Communale d'Aménagement Foncier, parmi les parcelles dont ils sont propriétaires, celles qui en vertu des titres transcrits avant le 1^{er} janvier 1956, sont grevées de droits réels, ainsi que le nom et l'adresse des titulaires de ces droits et, éventuellement pour les servitudes, l'indication des parcelles auxquelles elles profitent ou qui en sont grevées.

> Route Salmaise > Bligny-le-Sec : nouvelle réglementation (zone boisée)



La voie communale reliant Salmaise à Bligny-le-Sec a beaucoup souffert ces dernières années du fait des importants travaux de débardages consécutifs à la tempête de 1999 qui ont nécessité le passage d'engins forestiers volumineux. Le Conseil municipal a décidé d'en interdire la circulation aux véhicules de plus de 3,5 tonnes, de limiter la vitesse de circulation à 50 km/h et surtout de ne plus la déneiger afin de ne pas la fragiliser davantage. Nous comptons sur le civisme de chacun pour respecter ces règles de protection de notre réseau communal. Un courrier individuel explicatif sera envoyé aux agriculteurs de Salmaise qui, nous en sommes conscients, seront les plus touchés par cette mesure non coercitive mais conservatoire. Toutefois pendant la période de moisson les engins agricole pourront emprunter cette voie pour livrer leur céréales au silo.



Concours des villages fleuris : 10^{ème} place pour Salmaise !



Dans le cadre du salon Cité 21, lors de la remise des prix 2010 des villes et villages fleuris Salmaise a reçu le 10^{ème} prix.

Nous remercions les efforts de chacun pour le fleurissement de notre village et plus particulièrement Gaëtan Pechinot sans qui notre commune n'aurait pas le même visage....



Fuite d'eau

Le relevé de nos compteurs fait apparaître depuis 2 semaines une fuite journalière de 20 m³. Le degré stable de cette fuite nous permet de penser qu'elle est peut être située sur le réseau privé d'un abonné (fuite due au gel ou groupe de sécurité d'un chauffe eau HS etc..). Merci de nous communiquer toute anomalie en vérifiant votre consommation d'eau à votre compteur.

Bonne année 2011

nous vous invitons, comme chaque année, à venir partager le verre de l'amitié lors de la traditionnelle cérémonie des vœux du Conseil municipal

samedi 15 janvier 2011 à 19h

Croisée des Sarmates

A cette occasion nous souhaiterons une agréable et longue retraite à

Monique GUILLERME